



COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL DU 16 AVRIL 2016

COMMUNE D'HAIMPS

Présents : Mmes Odile FOUCHET, Aurélie GOGUET, Raphaële FRANCOIS, Mrs Thierry GOUJEAUD, Pascal GARDRAT, Jacques SAUTON, Frédérick DERAZE.

Excusés : Mme Sylvia BENOIST, Mrs Pascal BEZIAUD, Ludovic CROIZET, Bruno ROBY.

Secrétaire de séance : Mme Odile FOUCHET

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2016, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Sur proposition du Maire, le Conseil à l'unanimité, accepte que soit ajoutée à l'ordre du jour une décision concernant la création d'un emploi.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

↳ APPROBATION CLECT

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la CDC s'est réunie le 1^{er} février 2016. Le montant de l'attribution provisoire pour la commune d'HAIMPS est de 9 217 €. Le Conseil adopte la délibération à l'unanimité.

↳ CONVENTION A.D.S.

Étant donné que dorénavant ce n'est plus la DDTM qui gère les demandes d'urbanisme mais la CDC, il est nécessaire de prendre une délibération pour autoriser le Maire à signer une convention avec la CDC ainsi que deux arrêtés portant délégation de signature aux responsables de l'urbanisme de la CDC. Le Conseil adopte la délibération à l'unanimité.

↳ COURRIER D'ÉNERGIE TEAM ET NOUVELLE DÉLIBÉRATION

- Le Conseil adopte la délibération autorisant le maire à signer une convention de surplomb avec Energie TEAM (l'une des pales d'une éolienne du projet de la ferme éolienne du Briou passerait au-dessus d'un brise-vent propriété de la commune).
- Le Conseil adopte la délibération autorisant le maire à signer la convention de remise en état des chemins avec Energie TEAM. En tant que personne concernée, Monsieur Frédérick Deraze a quitté la salle pendant les débats et le vote.
- Suite à la lettre recommandée d'Energie Team en date du 02/04/2016, le Conseil décide de demander que les terrains d'assiette du projet lors de l'arrêt du parc éolien soient remis en état conformément à l'arrêté du 6 novembre 2014 des dispositions législatives et réglementaires qui soumettent les parcs éoliens au régime des installations classées pour la protection de l'Environnement.

↳ CRÉATION D'UN EMPLOI

Conformément à l'article 34 du 26 janvier 1984, et compte tenu de l'ancienneté de René Lavaud, le Conseil doit créer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à effet du 1^{er} août 2016. Le Conseil à l'unanimité accepte la création de l'emploi.

2. BÂTIMENTS

↳ AMÉNAGEMENT DE L'ILOT DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La commission BÂTIMENTS a travaillé sur les esquisses proposées par le cabinet d'architecture Lambert après la rencontre avec Madame E. GEOFFROY et soumet quelques changements à l'approbation du Conseil. Après en avoir discuté, le Conseil décide de communiquer ses choix de modifications au cabinet d'architecture Lambert et de lui demander un chiffrage des travaux.

3. VOIRIE

↳ BILAN DES TRAVAUX EFFECTUÉS

Les travaux prévus en 2015, pour un montant de 17 983 €, ont débuté le 6 avril et sont terminés.

- Impasse du cordonnier : 3 860 €
- Impasse du Chausset : 3 140€
- Chemin de la Bonne Année : 10 983 €

Comme il restait 500 mètres à faire route de la Bonne Année, l'entreprise BERNARD a terminé le travail pour un montant de 5 115 € (sur le budget 2016). La subvention de 25% du Conseil Départemental est attendue pour la tranche 2015.

4. QUESTIONS DIVERSES

↳ FOND DÉPARTEMENTAL DE PÉRÉQUATION

Monsieur le maire informe le Conseil que le Fond départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux s'élève à 31 525,82 € cette année.

↳ COMMISSION CIMETIÈRE

- Le recensement des tombes en état d'abandon montre qu'environ 200 tombes seraient concernées. Une procédure sera engagée pour la récupération des emplacements, la prochaine étape étant de retrouver les descendants de ces tombes.
- Un emplacement a été déterminé pour l'ossuaire (au bout du cimetière le long du mur)

↳ COMMISSION ENVIRONNEMENT

Les travaux en cours sur la place de Fresneau sont presque terminés. Reste à épandre du calcaire et à le niveler pour la partie stationnement. Deux bancs seront réinstallés entre les arbres.

- Concernant la pointe de Burie, les deux places de stationnement prévues restent à faire ainsi qu'un petit chemin calcaire allant de ce stationnement aux tables de pique-nique.
- De nouvelles poubelles vont être placées au Parvet et à la pointe de Burie.
- Pour le parterre devant le transformateur, cette année, HAIMPS sera écrit en cailloux blancs.
- La journée nettoyage de la commune est fixée au 21 mai - une note d'information sera distribuée

↳ LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site a déjà eu 2924 visiteurs depuis décembre 2015 ce qui semble satisfaisant.

↳ LA VENUE DE NOS AMIS DE BOUSSAC

Le programme des 3 jours pendant lesquels nos amis de Boussac viennent nous rendre visite est presque terminé. Une note d'information spécifique concernera ces événements.

Fin de la séance : 22h45